



Le Jury du Forum Européen de Coppet

Considérant que son action a été concrète,
Que son initiative singulière de sensibilisation auprès des enfants de Terre Sainte
et de ceux de Vilanculos, au Mozambique a été une réussite,
Que l'originalité de cette réalisation, entreprise de manière bénévole par des habitants de notre région,
a permis de porter Coppet au-delà de nos frontières,

a attribué à

l'Association E T S M O Z : ENFANTS DE TERRE SAINTE - MOZAMBIQUE

LE PRIX DE COPPET 2010

d'un montant de 3'000.- francs

Pour le Jury
M. Pierre-André Vaudano

Pour le Forum de Coppet
Mme Amélie Cherbuin

Fait à Coppet, le 17 mars 2010